

**Déclaration liminaire du SNEP-FSU à la commission paritaire académique avancement d'échelon**  
**Vendredi 29 Mars 2019**

---

Comme M. Darmanin (ministre de l'action et des comptes publics) et M. Dussopt (Secrétaire d'état auprès du ministre de l'action et des comptes publics), nous rencontrons au quotidien des agents qui ont les valeurs du service public chevillées au corps, des collègues compétents et investis.

Nous échangeons aussi avec les familles, de toutes générations et de tous les milieux, qui expriment un attachement fort à leurs services publics.

Nous voulons comme M. Darmanin et M. Dussopt que nos collègues enseignants d'EPS réussissent dans les missions qui sont les leurs, qu'ils soient motivés et satisfaits du travail accompli.

Or Mme la Rectrice, une nouvelle fois, nous allons devoir expliquer à une grande majorité d'entre eux qu'ils ne bénéficieront pas de l'avancement accéléré alors qu'ils le « méritent » autant que les promus.

Le « mérite », si cher à ceux qui nous gouvernent, a bel et bien une valeur toute relative.

C'est pour cette raison que le SNEP-FSU continue de revendiquer l'avancement au même rythme pour tous. Il partage aussi l'ensemble des éléments de la déclaration liminaire lue par la FSU en CTA ce mardi 26 mars et lors de la CAPA avancement d'échelon du mercredi 27 Mars.

Venons-en à l'ordre du jour de notre instance.

Nous savons que cette Capa est attendue par les collègues qui espèrent, grâce à cet avancement, pouvoir améliorer financièrement leur quotidien dans un contexte de gel du point d'indice et de perte de pouvoir d'achat depuis des années.

Nous devons redire ici une plus grande justice et équité dans les carrières en classe normale qu'amènent ces nouvelles grilles d'avancement d'échelon. Il n'y a plus que 2 ans de différenciation possible en lieu et place des 10 années dans les anciennes carrières. Différences qui n'avaient souvent comme seules raisons principales que la temporalité de l'inspection ou sa fréquence.

Oui le système précédent était profondément injuste et ces nouvelles carrières sont un acquis important pour lequel le SNEP-FSU s'est battu et continuera de se battre. Ces nouvelles carrières en classe normale réduiront également les injustices dans l'accès à la hors classe car les enseignants promus à l'ancienneté au 10<sup>ème</sup> ou au 11<sup>ème</sup> du fait d'un retard d'inspection, subissaient très souvent une double peine avec un barème d'accès à la hors classe minoré.

Est-ce que cette avancée est suffisante ? Nous avons toujours dit que cela n'était pas le cas ! Nous continuerons de mener toutes les mobilisations intersyndicales pour une revalorisation plus que nécessaire de notre métier.

Par contre, les problèmes que posaient les anciennes carrières se retrouvent ici sur les 2 « accélérations ». Comment attribuer à seulement 30% de la profession une bonification d'un an ? Nombre d'enseignants vont à juste titre ressentir comme une injustice le fait de ne pas en être bénéficiaire. Le mérite s'arrête-t-il à 30% des enseignants ?

Par ailleurs, beaucoup ont été déçus par l'avis final émis par la Rectrice lors de leur rendez-vous de carrière, avis pas toujours en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Certains collègues y ont vu d'ailleurs une non-reconnaissance du travail qu'ils font avec diligence et abnégation au quotidien. Impossible d'expliquer aux collègues qu'ils sont écartés de l'avancement pour des raisons de quotas.

Beaucoup encore seront déçus suite à cette Capa, car ils n'obtiendront pas ce bonus non négligeable d'avancement dans cette période d'austérité. Toujours la faute à des quotas qui reproduisent les mêmes injustices que l'ancien système d'avancement puisque des collègues peuvent se voir privés de promotion alors que leur valeur professionnelle n'est pas remise en cause.

Le SNEP-FSU continue de revendiquer un avancement unique au rythme le plus favorable pour tous, afin de déconnecter totalement l'avancement de l'évaluation. Pour le SNEP-FSU, il est donc urgent que la profession obtienne une véritable revalorisation financière et cela passe d'abord par la hausse de salaires pour tous les agents de la Fonction Publique via le dégel et l'augmentation du point d'indice.